Mise à jour Juillet 2021

Personnes autres que les passagers bénéficiant d'un accés non accompagné en ZSAR 11.2.6.2

Durée de la formation : **3 heures (initiale) - 2 heures (périodique)**

Validité : **3 ans**

OBJECTIF DE LA FORMATION

- Connaissance des actes d'intervention illégale déjà perpétrés dans l'aviation civile, des attentats terroristes et des menaces actuelles
- Connaissance des prescriptions légales applicables
- Connaissance des objectifs et de l'organisation de la sûreté de l'aviation, notamment des obligations et des responsabilités des personnes qui effectuent des contrôles de sûreté
- Connaissance des procédures de contrôle d'accès et des procédures d'inspection filtrage correspondantes et Compréhension de la configuration du point d'inspection/de filtrage et du processus d'ins-pection/de filtrage
- Connaissance des systèmes de titres de circulation aéroportuaires
- Connaissance des procédures de notification
- Aptitude à réagir de manière appropriée face à des incidents liés à la sûreté

METHODE PEDAGOGIQUE

Cours théorique (maximum 12 stagiaires)

VALIDATION

- Test sous forme de QCM et questions ouvertes
- Note minimale exigée : 12/20
- Délivrance d'une attestation individuelle de formation

PUBLIC CONCERNE

Toute personne amenée à travailler en zone de sûreté à accès réglementé d'une plate-forme aéroportuaire (qui ne relève pas des points 11.2.3 à 11.2.5 et 11.5).

CONTACT : AEROKONSULT SAS
+262 693 854 600
contact@aerokonsult.com